

## Dialogue sur les Politiques

# Le rôle des gouvernements dans le développement des chaînes de valeur dans le secteur de l'agriculture

2019



## Étude de cas 2

### Les chaînes de valeur du riz et du manioc

*#PlusQueDeSimplesCultures*



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER

## Remerciements

Cette publication a été préparée par l'Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire.

Elle a été rédigée par Kit Nicholson, en tenant compte des conseils et des apports fournis par Joana Bento et Shanaz Broermann du Secrétariat de CABRI.

---

Pour tout renseignement sur CABRI, ou pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez contacter :

CABRI Secretariat  
Cnr John Vorster & Nellmapius Drive  
Centurion, 0062  
South Africa  
[www.cabri-sbo.org](http://www.cabri-sbo.org)

---

Conception et mise en page par Leith Davis  
Correction par Laurie Rose-Innes

Cette publication a été financée par la Banque africaine de développement. Les résultats et les conclusions contenus dans cette publication ne reflètent pas forcément ses positions ou ses politiques.



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT

# Table des matières

<b>1 Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2 Cartes de la chaîne de valeur du riz et du manioc</b>	<b>7</b>
<b>3 Demande de cultures vivrières de base</b>	<b>9</b>
<b>4 Marchés et prix du riz et du manioc</b>	<b>11</b>
<b>5 Production de riz et de manioc</b>	<b>16</b>
<b>6 Coordination</b>	<b>20</b>
<b>7 Enseignements tirés et principales questions du Dialogue</b>	<b>22</b>
<i>Références</i>	24

## Tableaux, figures et encadrés

### Tableaux

Tableau 1 : Contraintes et opportunités au niveau de la transformation et de la commercialisation du manioc au Nigéria	14
Tableau 2 : Contraintes s'exerçant sur les producteurs de manioc au Nigéria et stratégies d'adaptation	17

### Figures

Figure 1a : Carte de la chaîne de valeur du manioc au Nigéria	7
Figure 1b : Carte de la chaîne de valeur du riz au Nigéria	8
Figure 2 : Consommation des principales cultures vivrières (en kilocalories par habitant), de 2007 à 2009	9
Figure 3 : Demande de manioc	10
Figure 4 : Production, importations, consommation et prix à la production du riz	10
Figure 5 : Prix à la production du manioc et du riz (en USD/tonne) dans les pays d'Afrique de l'Ouest	11
Figure 6 : Taux de protection nominale du riz, de 2005 à 2016	12
Figure 7 : Production de manioc et de riz au Nigéria	16

### Encadrés

Encadré 1 : Méthodes utilisées pour l'étude de cas	6
Encadré 2 : Le plan de redressement et de croissance économiques (ERGP) et le Programme <i>Anchor Borrowers</i>	15
Encadré 3 : L'ATASP-1	18
Encadré 4 : Le PDCV	19
Encadré 5 : L'APPEALS	21

## Acronymes et abréviations

<b>ACV</b>	Approche « chaîne de valeur »
<b>APP</b>	Politique de promotion de l'agriculture
<b>APPEALS</b>	<i>Agro-Processing, Productivity Enhancement and Livelihood Improvement Support Project</i> (ou Projet d'appui au secteur agroalimentaire, au renforcement de la productivité et à l'amélioration des moyens de subsistance)
<b>ATA</b>	Agenda pour la transformation de l'agriculture
<b>ATASP</b>	Programme d'appui à l'ATA
<b>CV</b>	Chaîne de valeur
<b>DCV</b>	Développement de(s) chaînes de valeur
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole
<b>FMARD</b>	Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural
<b>FMHQ</b>	Farine de manioc de haute qualité
<b>GFP</b>	Gestion des finances publiques
<b>IIAT</b>	Institut international pour l'agriculture tropicale
<b>PDCV</b>	Programme de développement de(s) chaînes de valeur
<b>PDDAA</b>	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine



*« L'Afrique dispose de terres arables et d'une main-d'œuvre abondante qui, avec des politiques rationnelles, permettraient d'augmenter la production et les revenus et d'assurer la sécurité alimentaire. Il n'en a pas été ainsi en raison d'un manque de politiques cohérentes et/ou de stratégies de mise en œuvre efficaces. »*

*(Memfi 2015: 71)*



# 1

## Introduction



**Objectif du Dialogue.** Cette étude de cas a été préparée pour le Dialogue de CABRI sur l'optimisation des ressources en matière de dépenses agricoles.<sup>1</sup> Le dialogue met l'accent sur les implications pour la gestion des finances publiques (GFP) de l'adoption d'une approche « chaîne de valeur » (ACV). À l'instar des autres dialogues de CABRI, l'objectif est de réunir des fonctionnaires des ministères des Finances et des autres institutions gouvernementales compétentes afin de faire part de l'expérience de leur pays dans un environnement d'apprentissage et d'échange entre pairs. Cette étude de cas examine les CV du riz et du manioc au Nigéria, en tant qu'exemples de cultures consommées sur le marché intérieur. Une deuxième étude de cas analyse la CV de la noix de cajou en tant qu'exemple d'une culture d'exportation. Une troisième prend en considération les questions de GFP résultant d'une ACV.

**Importance de l'Agriculture.** L'agriculture qui fournit la majorité des emplois dans la plupart des pays africains bénéficie souvent d'une priorité élevée dans les stratégies de développement. La plupart des modèles de développement prévoient que la croissance sera plus rapide dans les secteurs autres que celui de l'agriculture, car la croissance de la productivité agricole en Afrique a été décevante et inférieure à celle des autres régions. Cette situation est due notamment à des exploitations agricoles de petite taille, à l'accès limité aux fournitures d'intrants, à la défaillance du marché des cultures ; aux défis liés aux services financiers ruraux ; à la paperasserie bureaucratique gouvernementale ; au mauvais état des routes et à l'insuffisance d'infrastructures d'irrigation ; à l'émigration de la main-d'œuvre rurale ; ainsi qu'à des sols et des conditions météorologiques difficiles, aggravés par le changement climatique

**Rôle du gouvernement.** Le rôle du gouvernement dans l'agriculture africaine est complexe. La recherche, la vulgarisation, les services d'information, le contrôle de la qualité, les infrastructures publiques et la politique commerciale sont essentiellement gérés par l'État. Dans bon nombre de pays, le secteur privé participe peu au secteur de l'agriculture et c'est le gouvernement qui répond aux besoins d'approvisionnement en intrants, de commercialisation des cultures et de services financiers. Apporter ce soutien tout en créant également un espace pour l'entrée du secteur privé

sur le marché s'avère une tâche qui représente un véritable défi pour les décideurs politiques.

La plupart des pays africains ont signé le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui fournit un cadre commun pour la transformation de l'agriculture. Cependant, il existe des contraintes liées à la dotation budgétaire et des défis en matière d'exécution des dotations budgétaires indicatives qui ont été convenues. La plupart des pays africains ont signé le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui fournit un cadre commun pour la transformation de l'agriculture. Cependant, il existe des contraintes liées à la dotation budgétaire et des défis en matière d'exécution des crédits budgétaires qui ont été convenus, en raison du manque de recettes, de limites au niveau des capacités et de problèmes de coordination entre donateurs. Ces défis sont souvent graves dans le secteur agricole en raison des problèmes de saisonnalité et d'incertitude et du grand nombre d'acteurs de petite taille sur le marché, notamment des exploitants agricoles.

**Approche « chaîne de valeur »** . L'importance d'adopter une approche intégrée de l'agriculture a été reconnue depuis plus de 50 ans. L'utilisation d'une ACV est devenue de plus en plus populaire au cours des dernières décennies. Une ACV se fonde sur l'expérience des approches intégrées et ajoute un accent particulier sur la rentabilité de tous les acteurs de la chaîne et sur la nécessité de répondre de manière dynamique à l'évolution du marché. Une interprétation populaire d'une ACV est la démarche « Faire fonctionner les marchés au bénéfice des pauvres » (M4P).

**Avantages d'une ACV.** Une ACV tient compte de l'ensemble de la chaîne et veille à ce que tous blocages en son sein soient résolus et ne limitent pas la croissance. Elle passe en revue la gamme complète des politiques et des investissements nécessaires et la hiérarchisation de chaque intervention. L'obligation d'évaluer les incitations implique des méthodes semblables à celles utilisées par le secteur privé et, par conséquent, crée des partenariats.

**Défis liés à une ACV.** L'utilisation d'une ACV concerne un éventail de politiques et d'investissements qui doivent être soigneusement hiérarchisés et mis en séquence. Elle requiert

1 Cette introduction présente un bref résumé du Document de référence préparé pour le dialogue.

une collaboration entre plusieurs institutions publiques et avec le secteur privé. Des institutions parapubliques peuvent également être impliquées. Souvent, ces institutions ont des intérêts qui se recoupent et sont peu disposées à abandonner certaines de leurs responsabilités. Bien que l'analyse utilisée dans le diagnostic d'une ACV rapproche le secteur public du secteur privé, les objectifs, la prise de décisions et le langage des secteurs public et privé diffèrent et doivent aussi être rapprochés. Des ACV sont souvent appliquées à des cultures spécifiques, et par conséquent, les gouvernements doivent mettre le plus grand soin à sélectionner des cultures qui obtiendront de bons rendements.

Objectifs de l'étude de cas. Cette étude de cas décrit les chaînes de valeur du riz et du manioc au Nigéria. Elle a pour but d'identifier les principales contraintes et de donner des exemples de programmes de développement de chaînes de valeur (DCV). Elle vise aussi à comparer des enseignements d'ordre plus général en matière de politiques et de programmes pour ce qui est des cultures nationales vivrières de base, en mettant particulièrement l'accent sur la productivité, la transformation, la distribution et la commercialisation. L'étude examine également la différence entre les CV du riz et du manioc ainsi que ses implications pour l'intervention politique, illustrant ainsi l'importance des facteurs propres à chaque pays et du contexte de la CV.

### Encadré 1 : Méthodes utilisées pour l'étude de cas

L'étude passe en revue la documentation disponible sur les ACV du riz et du manioc, en évoquant en particulier le cas du Nigéria. Des sources de données secondaires sont utilisées pour la production et les prix. Les données primaires ont été recueillies lors d'interviews semi-structurées.

Huit informateurs clés ont été interviewés, à Abuja, à la fin du mois de février 2019, pour la réalisation de cette étude.<sup>2</sup> Un format semi-structuré a été utilisé pour mener les interviews, qui ont débuté par deux questions liminaires sur l'ACV. Puis les interviews ont couvert sept interventions de politiques ciblées, avec la possibilité de discuter des quatre aspects standards de chaque politique (c.-à-d., les contraintes, les politiques, l'efficacité et les institutions).

En outre, l'étude de cas a pris en compte les documents de projet de quatre grands programmes agricoles qui ont adopté une ACV, chacun doté d'un budget d'au moins 150 millions USD. Il existe, toutefois, de nombreux programmes de moindre envergure, dont certains ont adopté des approches novatrices du DCV.

---

2 Le Directeur adjoint, Services de soutien à la transformation agroalimentaire Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural (FMARD) ; un petit exploitant agricole et micro-transformateur ; le Président de l'Association des producteurs de manioc du Nigéria (NCGA) ; un conseiller technique auprès du ministre, FMARD ; un agent administratif chargé de la filière du manioc, FMARD ; le responsable-pays de l'Institut international pour l'agriculture tropicale (IIAT) ; le responsable du Programme de développement des chaînes de valeur (PDCV) du Fonds international de développement agricole (FIDA) ; l'Adjoint spécial principal auprès du Président, Plan de redressement et de croissance économiques (ERGP).

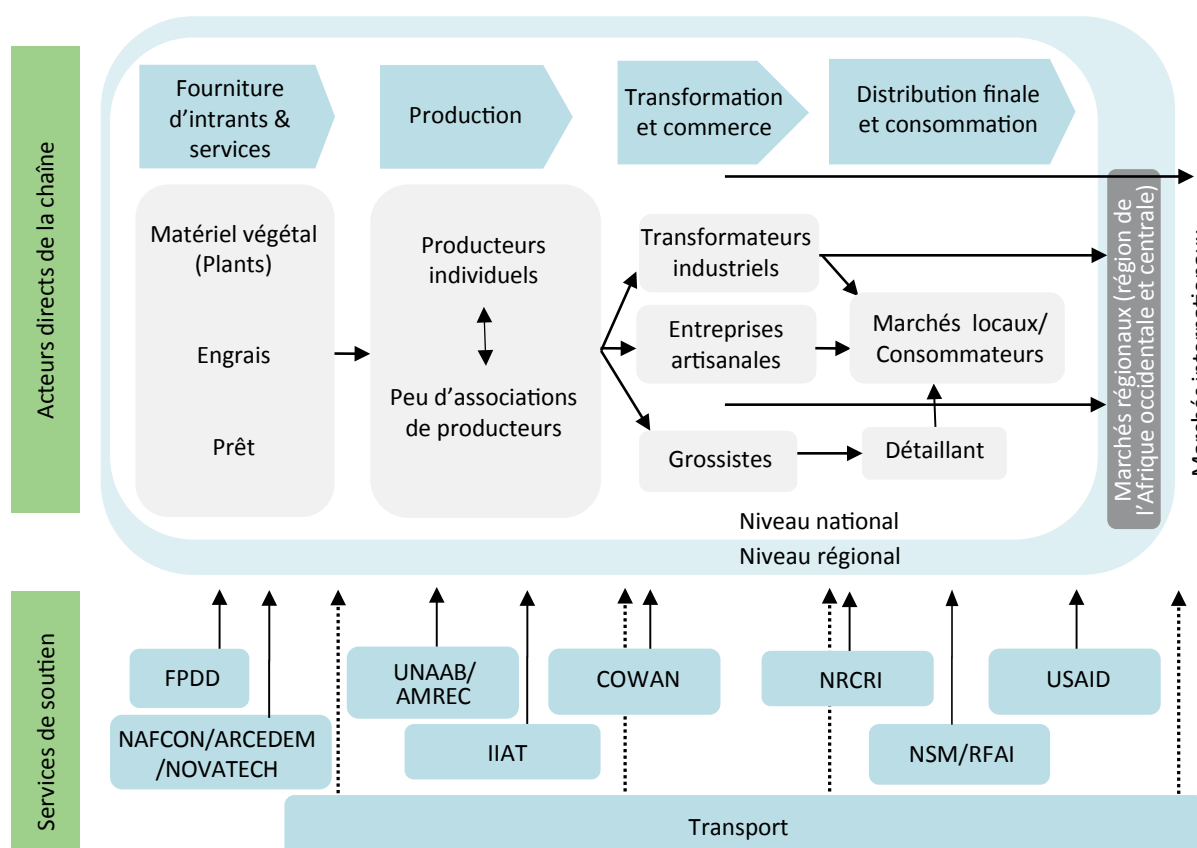
# 2

## Cartes des chaînes de valeur du riz et du manioc



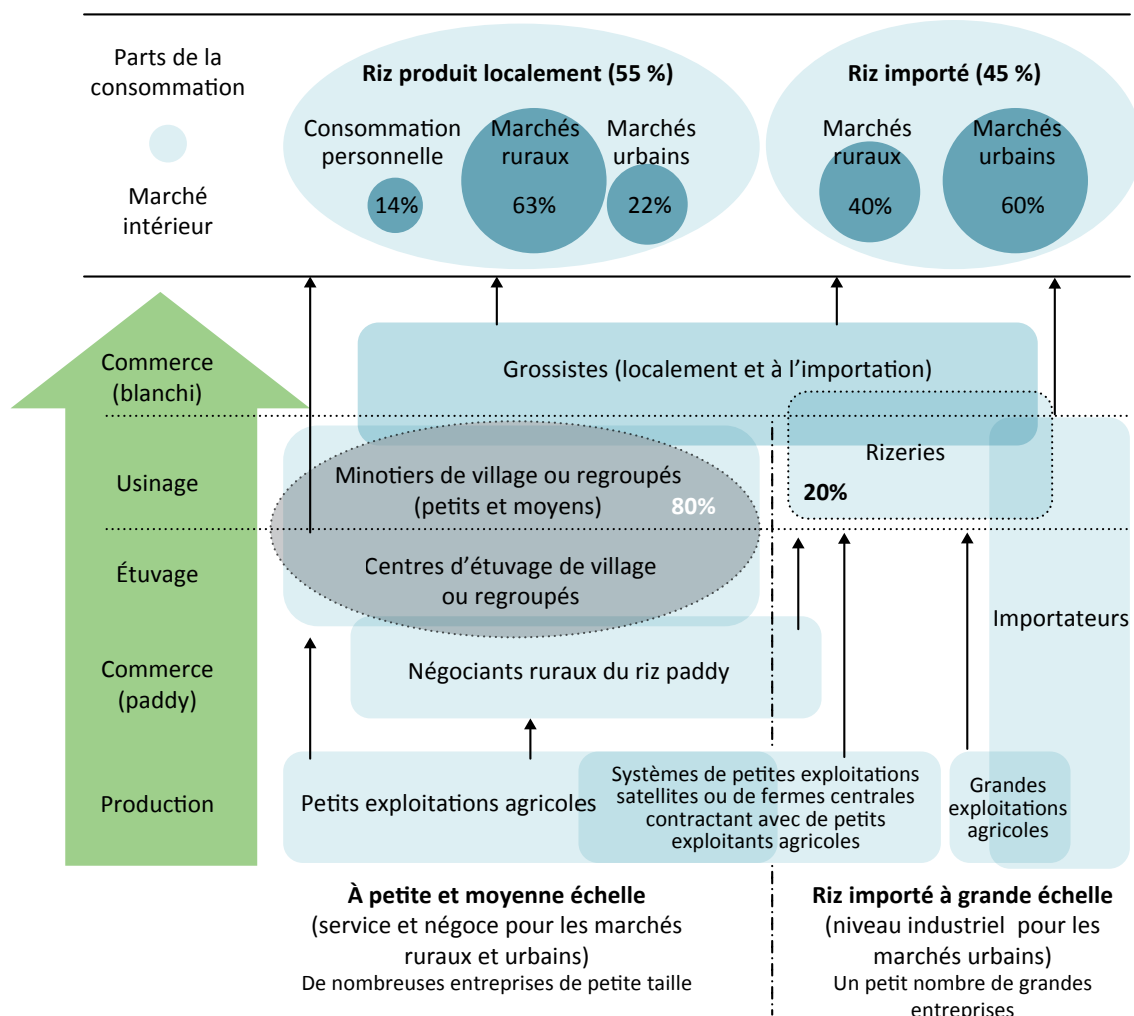
Il n'y a aucune approche standard de la portée des cartes de CV. Deux études des mêmes cartes de CV peuvent produire des résultats différents, selon l'objet et la portée de l'étude. La Figure 1a et la Figure 1b présentent des exemples de cartes (de) CV du manioc et du riz au Nigéria, extraites de deux études récentes.

Figure 1a : Carte de la chaîne de valeur du manioc au Nigéria



Source : Coulibaly et al. (2014); Johnson, Takeshima & Gyimah-Brempong (2013)

Figure 1b : Carte de la chaîne de valeur du riz au Nigéria



Source : Coulibaly et al. (2014) ; Johnson, Takeshima & Gyimah-Brempong (2013).

Les deux cartes CV incluent les petits exploitants agricoles, les transformateurs (à petite et à grande échelle), les grossistes et les détaillants. Les grandes exploitations pratiquent la culture du riz, mais ne sont pas mentionnées explicitement dans la carte CV du manioc, bien qu'il y ait aussi de grands producteurs de manioc. La carte CV du manioc comprend les fournisseurs d'intrants, qui sont également présents dans la chaîne de valeur du riz mais n'ont pas été inclus dans la carte CV du riz. Les exploitants agricoles vendent une partie de leur production de manioc aux transformateurs et une partie de la culture non transformée est vendue sur le marché par les grossistes et les détaillants. La totalité du riz est traité par les minotiers avant d'être vendu sur les marchés des consommateurs. Les plantations satellites sont mentionnées dans la carte CV du riz mais pas dans la carte du manioc, bien qu'il y ait une certaine intégration verticale du manioc et des transformateurs, qui n'est pas explicitement mentionnée dans la carte. Les cartes CV indiquent que quelques associations d'agriculteurs pratiquent la culture du manioc, mais les associations ne sont pas mentionnées dans la carte CV du riz. Les cartes CV incluent toutes deux le commerce, ainsi que les exportations de manioc transformé et les importations du riz, qui est généralement déjà usiné.

Les CV disposent toutes deux de services de soutien. Ces services sont explicitement énumérés dans la carte CV du manioc mais ne sont pas inclus dans la carte CV du riz. Bien que la carte CV du riz ne mentionne pas les fournisseurs d'intrants des services de soutien, elle inclut une indication de la taille relative des petits et des grands minotiers et des divers marchés de consommateurs, qui ne sont pas inclus sur la carte CV du manioc.

Les interviews rapportées dans l'étude indiquent que les parties prenantes principales interprètent l'Approche « chaîne de valeur » (ACV) de façon mitigée. Dans plusieurs cas, l'ACV était envisagée comme un projet, un moyen de mobiliser des fonds et de fournir un soutien efficace. (par ex., dans le PDCV, l'ATASP, l'ERGP). Plusieurs personnes interrogées ont mentionné que la Politique de promotion de l'agriculture adopte une ACV ce qui encourage son intégration dans l'ensemble du secteur agricole, notamment dans les services et les investissements courants effectués par les agences et les directions gouvernementales ainsi que dans les projets.



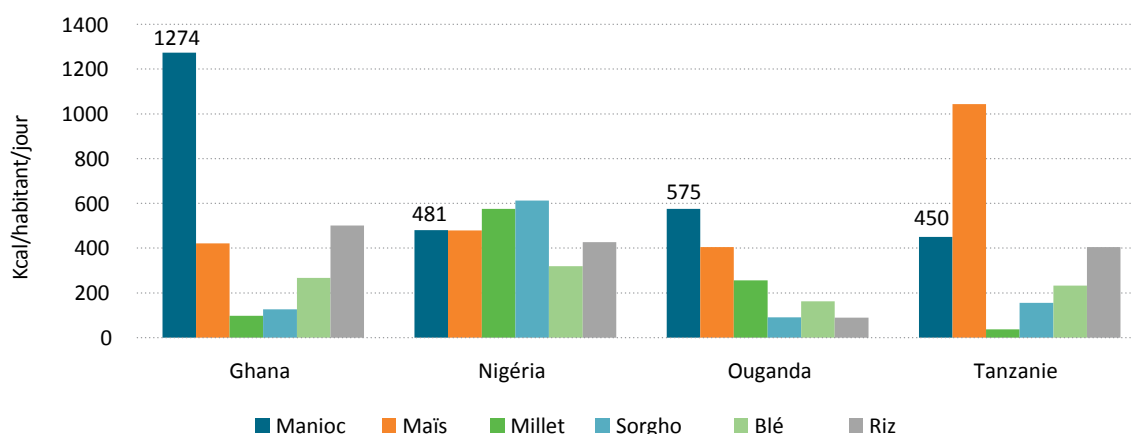
# 3 Demande de cultures vivrières de base



Bien que le développement agricole conventionnel soit fondé sur une compréhension de la production, une ACV estime que la demande est toute aussi importante que l'offre.<sup>3</sup> La Figure 2 montre les estimations de la consommation des principales cultures vivrières dans quatre pays africains et semble indiquer, qu'au Nigéria, la demande des 6 cultures

vivrières de base est répartie de manière plus uniforme que dans les autres pays. La mesure dans laquelle les cultures peuvent se substituer les unes aux autres n'est pas claire et ce nombre dissimule le fait qu'il existe des différences marquées de préférence au Nigéria.

Figure 2 : Consommation des principales cultures vivrières (en kilocalories par habitant), de 2007 à 2009



Source : Gaffney et al. (2012).

**Demande de manioc.** La demande principale de manioc en tant que culture vivrière se présente sous trois formes principales (voir Figure 3).

Le manioc est produit principalement pour le marché intérieur, mais il arrive qu'il soit exporté, surtout sous forme de gari et de cossettes vers l'Afrique de l'Ouest et l'Asie. Les marchés urbains représentent 60 pour cent de la demande totale de manioc, tandis que la part des marchés ruraux est de 20 pour cent, celle à l'exportation de 10 %, et la part restante de 10 % est utilisée pour la farine (Kormawa dans PIND, 2011).

**Demande de riz.** Les statistiques de la consommation de riz dans les pays ouest-africains sont problématiques. Les enquêtes nationales sur les ménages collectent des données sur la consommation de riz et pourraient être utilisées pour fournir des données sur la variation géographique de la demande de riz en un an. Cependant, cette étude de cas n'a

pas pu trouver de rapports publiés utilisant de telles données. Quelques études de recherche ont réalisé leurs propres enquêtes, mais celles-ci se concentrent généralement sur une région et visent à expliquer le comportement de la demande, plutôt qu'à décrire les grandes tendances de la demande nationale. Par exemple, une étude semblait indiquer que les ménages ayant des revenus et un niveau d'éducation plus élevés ont tendance à exiger davantage de riz et ont une préférence plus marquée pour le riz importé et que ce comportement n'était pas significativement affecté par le prix du riz local (Fukayode, Omotesho & Omoniwa, 2010).

En théorie, la meilleure façon d'estimer la consommation consiste à ajouter la production intérieure et les importations. Cependant, il existe plusieurs sources de données sur les importations et de grandes variations entre ces sources (Dorosh & Malek, 2016). Par exemple, la moyenne annuelle

3 Malheureusement, les chiffres de consommation qui sont plus difficiles à obtenir que les chiffres de production, s'appuient sur des estimations de production et de commerce, dont certaines diffèrent énormément, selon la source des statistiques.

des importations pour 2009-2011 s'élève à : 342 000 tonnes selon la douane nigériane ; 517 000 tonnes selon les données enregistrées par le Nigéria dans la base de données de l'ONU proposant des statistiques sur le commerce mondial des produits de base (COMTRADE) ; 1,9 million de tonnes dans les données COMTRADE qui ont été entrées par les pays exportateurs ; 2,1 millions de tonnes dans les estimations du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) ; et 1,7 million de tonnes selon les statistiques de la base de données FAOSTAT.

Les chiffres de production et d'importations qui utilisent les données FAOSTAT sont présentés à la Figure 4, qui indique

également la consommation par personne et le prix à la production. Toutefois, ces chiffres doivent être traités avec prudence car d'autres sources de données suggèrent que les importations ont progressé à plus de 2 millions de tonnes depuis 2015. Les chiffres semblent indiquer que la consommation totale a fortement augmenté au cours des 35 dernières années, et que la consommation par habitant a également enregistré une progression constante. L'influence du prix sur la consommation nécessite des données plus détaillées. Par exemple, la hausse des prix en 2008 a eu lieu principalement en fin d'année ce qui a pu entraîner la baisse de la production en 2009 plutôt qu'en 2008.

Figure 3 : Demande de manioc

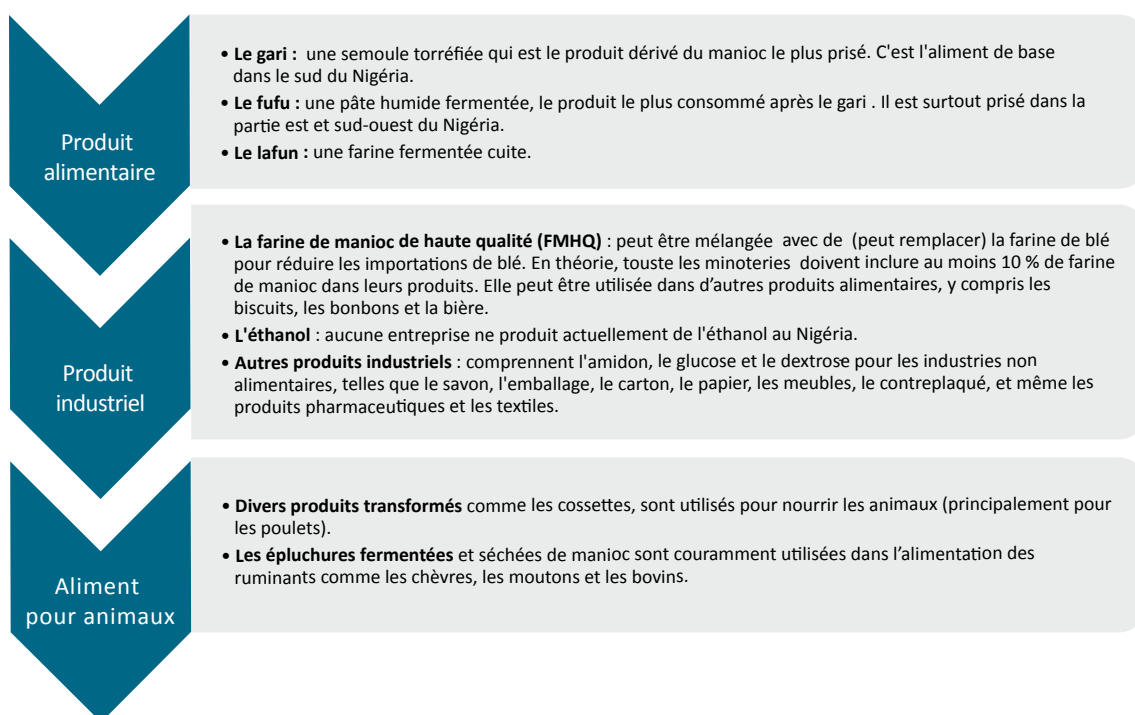
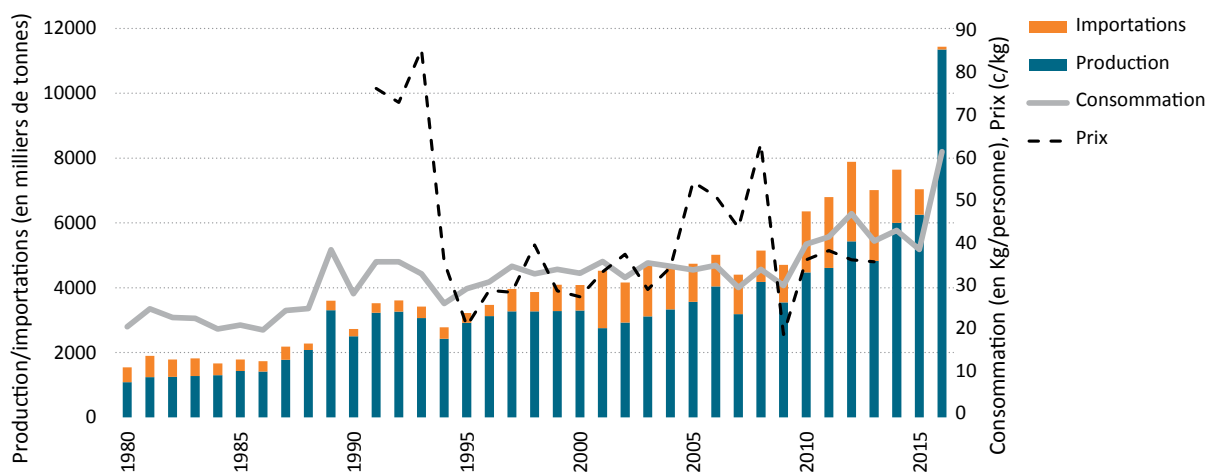


Figure 4 : Production, importations, consommation et prix à la production du riz



Source : FAOSTAT.

# 4

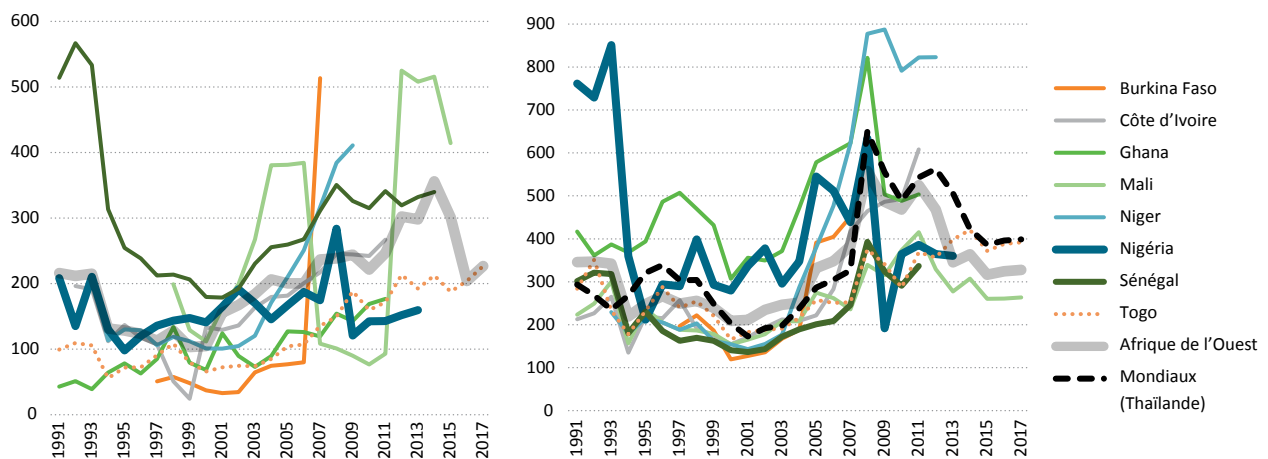
## Marchés et prix du riz et du manioc



Les prix assurent la liaison entre l'offre et la demande, aussi est-il indispensable de bien comprendre la façon dont les prix sont déterminés pour une ACV. Le comportement des prix du manioc et du riz qui est présenté à la Figure 5, indique les prix nigériens à la production par rapport aux autres prix

ouest-africains et par rapport à la moyenne pondérée des prix des pays ouest-africains, plus le prix FAB (« franco à bord ») du riz de Thaïlande, qui est habituellement utilisé comme une valeur indicative des prix mondiaux.

Figure 5 : Prix à la production du manioc et du riz (en USD/tonne) dans les pays d'Afrique de l'Ouest



Sources : FAOSTAT pour les prix ouest-africains et la « Pink sheet » (données sur les prix mondiaux des matières premières) de la Banque mondiale pour les cours mondiaux du riz.

Remarque : les prix locaux à la production sont convertis au taux de change de marché ; le prix ouest-africain est la moyenne pondérée de tous les pays d'Afrique de l'Ouest compris dans les chiffres.

**Prix du riz.** Le comportement des prix du riz est fortement influencé par la concurrence du riz importé, mais l'influence des cours mondiaux du riz varie selon les pays, suivant l'importance relative des importations et l'influence des politiques publiques impactant les marchés intérieurs, les échanges commerciaux et les taux de change. La plupart des pays ouest-africains ont connu une augmentation importante des prix à la production en 2008, en raison de la forte augmentation des prix mondiaux, suivie d'une baisse importante en 2009. Au Nigéria, les prix à la production ont suivi de très près les prix mondiaux en 2008, mais ont chuté de façon plus spectaculaire en 2009, avant de s'aligner à nouveau sur les cours mondiaux en 2013. Les facteurs clés influant sur les prix à la production de riz comprennent : les prix de parité à l'importation ; les droits à l'importation ; les

coûts de chaque acteur de la CV ; et la méthode de partage (répartition) des profits entre les acteurs de la CV. La Figure 5 semble indiquer que les prix à la production au Nigéria étaient assez fortement touchés par les prix à l'importation au cours de la décennie précédant 2013, ce qui était prévisible, compte tenu de la part relativement élevée des importations dans la consommation au cours de cette période, comme le montre la Figure 4. En prolongeant la série des prix FAOSTAT au-delà de 2013, il sera intéressant de voir si l'influence des prix à l'importation s'affaiblit avec la diminution de la part des importations. Cette étude de cas n'a pu trouver aucune étude sur la CV du riz au Nigéria ayant examiné les coûts de tous les acteurs de la chaîne et la manière dont la totalité des profits de la chaîne ont été répartis entre acteurs.

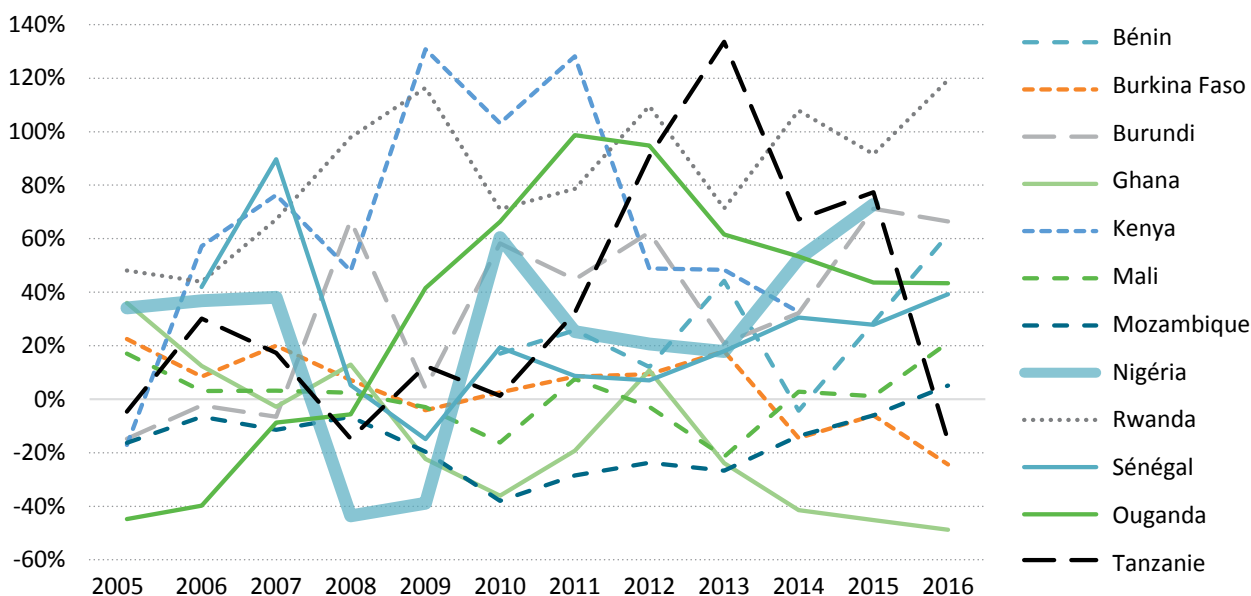
**Prix du manioc.** Le manioc arrive à maturité après 6 à 9 mois de culture et peut ensuite être laissé en terre pendant un an, ce qui permet aux agriculteurs d'avoir un certain contrôle sur la date de récolte, bien qu'ils soient limités par le fait qu'il vaut mieux récolter le manioc lorsque le sol est humide. En théorie, cela devrait réduire la variation des prix au cours des années, mais les interviews des parties prenantes ont indiqué qu'il existait des « cycles de saturation » des prix, qui peuvent être associés aux cycles décisionnels de récolte et de plantation. Une fois récolté, le manioc frais se détériore rapidement. Le manioc frais est exporté en quantité très limitée et les prix à la production, sont donc déterminés principalement par l'offre et la demande intérieure. La Figure 5 montre que le prix moyen non pondéré à la production du manioc par pays en Afrique de l'Ouest a augmenté assez régulièrement entre 2000 et 2014, après quoi il a brusquement chuté. Les prix nigériens ont augmenté régulièrement entre 1995 et 2008, puis ont chuté et sont restés inférieurs à 200 USD/tonne depuis lors.

L'Enquête sur les performances de l'agriculture nigérienne du ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural (FMARD) montre qu'il existe de grandes variations de prix entre les États et entre les saisons, avec des prix variant jusqu'à 50 pour cent au-dessus et au-dessous de la moyenne nationale. Les interviews des parties prenantes ont indiqué que les mauvaises conditions de transport en zone rurale posent souvent un problème, surtout dans le cas du manioc, qui est récolté pendant la saison des pluies, lorsque les routes

sont souvent impraticables. Le manioc souffre également de périodes de surabondance et de pénurie à des endroits différents, et les informations sur le marché sont particulièrement importantes, étant donné le taux élevé de détérioration.

**Les prix de parité (ou d'équivalence) à l'importation et la compétitivité.** Le taux de protection nominale (TPN) reflète l'effet combiné de toutes les politiques, notamment les droits à l'importation, les taux d'échange, l'intervention dans le prix intérieur et d'autres incitations directes pour tous les acteurs de la CV. Ce taux est généralement calculé pour les exploitants agricoles mais peut aussi être calculé pour d'autres acteurs de la chaîne, s'il y a suffisamment de données disponibles. La Figure 6 montre le TPN pour les prix des producteurs de riz (ou riziculteurs) entre 2005 et 2016 dans 12 pays africains. Les chiffres indiquent qu'entre 2010 et 2015, le TPN au Nigéria était entre 20 pour cent et 70 pour cent. Ces chiffres montrent aussi que le TPN au Nigéria est extrêmement volatile d'une année à l'autre et dans la plupart des autres pays aussi. Le TPN du Nigéria se situe approximativement dans la moyenne des pays, bien qu'en 2015, il n'ait été dépassé que par le Rwanda et qu'il ait été dans une position similaire à celle de la Tanzanie et du Burundi. Il se pourrait que le TPN au Nigéria soit plus élevé maintenant, en raison de l'augmentation récente des droits à l'importation, mais comme le TPN est également affecté par d'autres politiques, cette conclusion est un peu incertaine.

Figure 6 : Taux de protection nominale du riz, de 2005 à 2016



Source : Pernechele, Balie & Ghins (2018).

**Transformation du manioc.** La littérature et les interviews menées auprès des parties prenantes indiquent que l'investissement dans la transformation et la commercialisation du manioc est actuellement limitée à cause du manque de confiance dans la rentabilité de la CV du manioc. La croissance du processus de transformation dans la CV du riz ne suscite pas les mêmes inquiétudes et plusieurs programmes ont connu la réussite avec leur soutien au processus d'étuvage et d'usinage du riz (à savoir, le Programme d'appui à l'agenda pour la transformation de l'agriculture -ATASP-1 et l'APPEALS (Agro-Processing, Productivity Enhancement and Livelihood Improvement Support Project ou Projet d'appui au secteur agroalimentaire, au renforcement de la productivité et à l'amélioration des moyens de subsistance). Le Tableau 1 présente un résumé des contraintes qui s'exercent sur les transformateurs de manioc, basé sur les résultats de nombreuses interviews menées auprès de transformateurs de manioc dans le cadre d'une étude effectuée en 2014. Il ressort des interviews menées auprès des parties prenantes, que la faiblesse des prix du marché due à l'excédent de l'offre de manioc, et la valeur insuffisante des ventes pour justifier le coût de récolte, constituent actuellement la contrainte la plus importante à la commercialisation du manioc. En ce qui concerne le « cycle de saturation des prix » mentionné ci-avant, on ne peut pas encore déterminer si la baisse actuelle des prix constitue une tendance à plus long terme, tout autant que le cycle des prix.

Le gouvernement a essayé d'introduire une réglementation exigeant que tous les minotiers incorporent au moins 10 pour cent de farine de manioc de haute qualité (FMHQ) dans la farine qu'ils produisent. Les parties prenantes interviewées signalent que ce règlement n'est pas opérationnel, parce que la FMHQ coûte plus chère que le blé importé.

**Politiques de taux de change.** Les taux d'échange ont un impact important sur la compétitivité des produits échangés. Les politiques potentielles du règlement incluent la fixation des taux de change, le contrôle des flux de capitaux et l'application de politiques relatives au secteur pétrolier. Dans les années 1970 et 1980, le Nigéria a mis en œuvre des politiques afin de contrôler les pressions exercées pour encourager la dévaluation, et ces politiques ont permis de réduire le coût des importations. Les réformes macroéconomiques des années 1980 ont abouti à des dévaluations, mais la situation était aggravée par l'existence d'un écart important entre les taux de change officiels et les taux d'échange parallèles jusqu'en 1998, de sorte que les prix effectivement payés par les importateurs, qui obtenaient des dollars américains au taux parallèle, étaient de 25 pour cent à 100 pour cent plus élevés que le montant payé par ceux qui acquéraient les dollars au taux officiel. Au cours des années 1990 et 2000, la production pétrolière a renforcé le taux de change, permettant ainsi des importations moins onéreuses. Depuis dix ans, le taux de change a baissé en raison de problèmes affectant le secteur pétrolier, ce qui a entraîné une augmentation des coûts d'importation du riz. Il est possible que l'augmentation des importations de riz entre 1995 et 2005, soit liée aux taux de change élevés et au faible coût des

importations, mais il faut encore étudier la question, dans la mesure où la politique relative aux taux de change n'est que l'une des politiques parmi plusieurs autres politiques puissantes affectant le commerce.

**Les politiques commerciales.** Les politiques commerciales peuvent inclure les droits à l'importation et les barrières non tarifaires comme le contrôle de la qualité. Au Nigéria, les tarifs à l'importation ont augmenté, passant de 60 pour cent dans les années 1990, à 97 pour cent entre 1999 et 2006, et sont ensuite tombés entre 60 pour cent et 72 pour cent jusqu'en 2013, lorsqu'ils ont de nouveau été augmentés pour atteindre 110 pour cent. Selon de nombreuses sources, les négociants des pays limitrophes du Nigéria, voulant profiter des prix relativement élevés au Nigéria, auraient pratiqué l'importation informelle du riz asiatique. Il est difficile d'estimer l'effet net de ces politiques commerciales sur la production intérieure, sans aussi tenir compte des effets découlant d'autres politiques. Néanmoins la production a beaucoup augmenté depuis 20 ans, comme on peut le voir à la Figure 4, et il semblerait que les politiques commerciales aient fortement contribué à cette croissance.

Il n'existe aucune politique commerciale relative aux produits dérivés du manioc, bien qu'il soit possible de fournir un appui au prix intérieur du manioc en imposant des droits à l'importation plus élevés sur les produits contenant de l'amidon (ou produits amyliques) qui concurrencent le manioc transformé. Cette question ne semble pas avoir été étudiée dans les ouvrages consacrés à ce sujet, mais il ressort des interviews des parties prenantes que ce serait une politique utile pour promouvoir l'investissement intérieur.

Le riz et le manioc bénéficient tous deux de quelques intrants, notamment les équipements de transformation, qui sont exemptés de droit de douane lors de leur entrée au Nigéria ou qui paient des droits d'entrée peu élevés. L'importance relative de cette incitation n'est pas clairement établie.

**Services d'information.** La majorité des programmes publics incluent aussi un appui aux systèmes d'information sur les marchés (SIM). Cet appui dépasse parfois la simple fourniture de systèmes de publication des prix pour inclure en outre, l'appui au réseautage d'affaires inter-entreprises.

**Réglementation de marché.** En dehors de la réglementation non exécutée, exigeant que les minotiers ajoutent de la farine de manioc à la farine de blé qu'ils utilisent (voir ci-dessus), il n'y a pas d'intervention directe sur les marchés du manioc ou du riz. Il ressort des interviews avec les parties prenantes que le gouvernement envisage de créer un office de commercialisation du manioc. Le rôle exact de cet office n'a pas été élucidé ; l'intervention directe de l'État dans le prix d'une culture si largement répandue, avec un marché fortement décentralisé, serait très problématique. Par ailleurs, il semble improbable que les politiques visant seulement à influencer les prix (par exemple, en publiant les prix d'orientation), puissent avoir un effet notable sur le marché.

Tableau 1 : Contraintes et opportunités au niveau de la transformation et de la commercialisation du manioc au Nigéria

	Contraintes		Opportunités	
	Transformation			
<b>Offre</b>	Insuffisance de produits		Existence d'un marché	
	Manque de fonds		Proximité du centre-ville	
	Coût élevé du transport		Garantie de profit	
<b>Demande</b>	Existence d'un trop grand nombre de vendeurs		Existence d'une clientèle fidèle	
	Indisponibilité de certains produits		Forte demande de certains produits	
	Existence de produits clandestins sur le marché			
<b>Accès au marché</b>	Certains clients se déclarent insatisfaits		Emplacement du marché	
	Cherté des produits locaux		Grand nombres de marchés	
<b>Stockage</b>	Manque de lieux de stockage		Produits chimiques peuvent être stockés durant une très longue période	
	Prix élevé des entrepôts/magasins			
<b>Taxes</b>	Existence de trop nombreuses taxes		Reconnaissance par le gouvernement	
<b>Accès au crédit</b>	Absence d'institutions financières fiables		Possibilité d'obtenir un crédit du fait que l'on est membre d'une coopérative	
	Difficulté d'obtenir un crédit			
Commercialisation				
<b>Demande</b>	Difficulté d'obtenir un bon gari pour satisfaire les clients		Encouragement de la part des clients	
	Perte de clients en raison de la rareté des produits		Nombre croissant de clients en raison de la qualité des produits	
	Risques de transport sur longue distance		Davantage de clients disposés à acheter d'autres produits alimentaires	
<b>Réseau routier</b>	Mauvais réseau routier en zone rurale		Aide publique à la réparation des principales routes	
	Longue distance à parcourir pour se rendre au marché			
	Coût de transport élevé			
	Accident de la route			
<b>Accès au crédit</b>	Manque de facilités de crédit			
	Prêts accordés par des prêteurs à des taux d'intérêt élevés			

Source : Coulibaly et al. (2014).

**Contrôle de la qualité.** La nécessité d'obtenir des informations supplémentaires sur la qualité du riz importé par rapport à celle du riz cultivé localement, est une question largement débattue à l'heure actuelle. Le gouvernement mène actuellement une campagne pour expliquer aux consommateurs que le riz importé est souvent très vieux et que le riz local est frais et supérieur sur le plan nutritionnel. Des initiatives portant sur la certification de la qualité existent déjà, mais leur usage n'est pas encore généralisé. Il n'y a pas de stratégies de commercialisation pour l'exportation du manioc, malgré le potentiel d'expansion du marché à l'exportation pour ce produit.

**Soutien en faveur du développement des marchés.** De nombreux projets de DCV utilisent une série d'instruments pour appuyer le développement des marchés, notamment les subventions, les fonds publics et les services financiers (l'épargne et le crédit) fournis par les banques, les commerçants et/ou les transformateurs. Les grands producteurs comprennent la valeur du recours à l'assurance, mais les petits exploitants agricoles n'en sont pas encore convaincus malgré le fait que ce soit une condition préalable de certains programmes à l'obtention d'un crédit. Lors des interviews des parties prenantes, plusieurs d'entre elles ont

signalé qu'il serait possible d'améliorer la qualité du riz et du manioc. Il existe par exemple, de nouvelles variétés de manioc à teneur élevée en matière sèche, que les agriculteurs peuvent désormais obtenir plus facilement. Les parties prenantes interviewées ont décrit un programme existant pour la promotion du marché du riz, qui attire l'attention sur la qualité et la fraîcheur du riz produit localement, par rapport au riz asiatique.

En outre, les parties prenantes interviewées ont signalé qu'il existe des initiatives pour créer des « zones de transformation des cultures vivrières » qui sont plus étendues que les zones industrielles, mais qui concentrent le soutien dans un seul domaine pour renforcer sa durabilité. Le manque d'équipements et les difficultés d'accès au financement, notamment les taux d'intérêt élevés et les procédures bureaucratiques exigeantes, constituent les plus grands obstacles à ce projet. Les emprunteurs ont souvent du mal à présenter un argumentaire commercial convaincant, à cause de la faiblesse et de l'imprévisibilité des cours du marché, qui dépendent des importations (de riz) et des « cycles de saturation » (de manioc). Actuellement, ces activités sont encore menées à relativement petite échelle.

## Encadré 2 : Le plan de redressement et de croissance économiques (ERGP) et le Programme Anchor Borrowers

Le plan de redressement et de croissance économiques (ERGP) a été lancé en 2017 et couvre l'agriculture, l'énergie, le transport et les petites et moyennes entreprises (PME). *L'Agriculture and Transportation Workstream* (Flux de travail de l'agriculture et du transport) qui met l'accent sur l'importance de la collaboration stratégique entre les secteurs public et privé, vise à promouvoir la planification à plus long terme. Le Flux de travail adopte une approche « Focus labs » qui rapproche les secteurs privé et public et s'intéresse à la coordination des politiques et aux propositions de projets d'investissement (Pemandu, 2018). Les « Focus labs » visent à atténuer les problèmes bureaucratiques et à mettre les entreprises en contact avec le secteur bancaire, le cas échéant, facilitant ainsi l'investissement dans le secteur et la création d'emplois. En 2018, l'ERGP a aidé le secteur agricole à augmenter le financement du secteur agricole de 15 pour cent, ce qui excède le taux d'inflation. Les investissements spécifiques comprennent un grand moulin à riz. Un groupe de coordination des donateurs informe les partenaires des expériences les plus récentes.

Le Programme de soutien « plantation satellite », collabore avec le Programme Anchor Borrowers, dont le budget s'élève à 150 millions d'USD pour atteindre 250 000 agriculteurs, dont 80 pour cent sont engagés dans la production du riz (Banque centrale du Nigéria, 2016). Les grandes entreprises de transformation jouent le rôle « de postes de mouillage », et elles ont accès à un financement de 9 pour cent octroyé par la Banque centrale du Nigéria (BCN), ce qui représente moins de cinquante pour cent du taux d'intérêt pratiqué par les marchés. En outre, la BCN s'est engagée à garantir la moitié de la valeur de tout crédit non remboursé. Les « postes de mouillage » ont également accès à certaines subventions et exonérations. Les « postes de mouillage » concluent des accords avec les petits exploitants au titre desquels ils fournissent des intrants en échange de ventes garanties d'une partie des cultures (généralement 80 pour cent) à un prix convenu d'avance, le coût des intrants étant déduit de ces ventes. Les agriculteurs sont censés s'organiser en coopératives et pratiquer des garanties croisées. Une trentaine de grandes entreprises ont exprimé leur intérêt à participer à l'ABP (*Anchor Borrowers Programme*). Le gouvernement facilite les services techniques, la certification et la minimisation du risque du non-respect des contrats. Dans un deuxième temps, le programme des plantations satellites s'est engagé à faciliter l'enregistrement des titres fonciers.

# 5

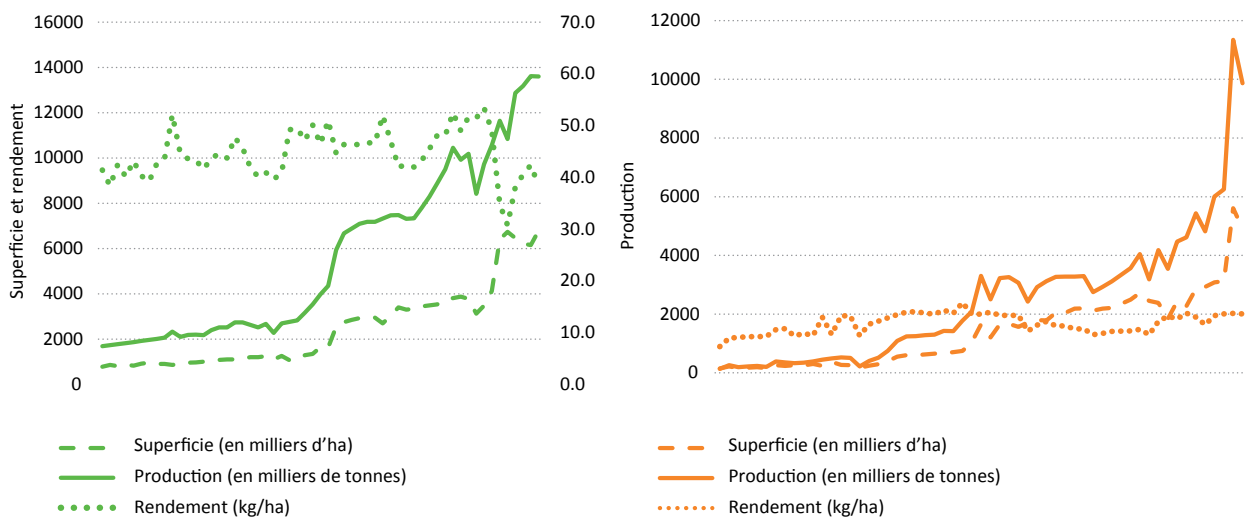
## Production de riz et de manioc



**Production.** La Figure 7 présente la production, la superficie et le rendement du manioc et du riz au Nigéria. L'autosuffisance en riz est devenue une pierre angulaire de la politique agricole du Nigéria, et son engagement à réaliser cet objectif-cible, qui se traduit par toute une série de politiques affectant les producteurs à tous les stades de la CV, est accepté avec beaucoup de confiance. Le Nigéria est le plus grand pays producteur du manioc, avec 19 pour cent de la production mondiale en 2009, et cette production n'a cessé de croître au cours des 20 dernières années.

L'accroissement de la production du manioc et du riz a été réalisé au cours des sept dernières années, en augmentant la superficie des zones déjà cultivées, plutôt qu'en augmentant le rendement, particulièrement dans le cas du manioc. La tendance générale a été interrompue par des années occasionnelles de baisse de la production, associées tantôt à de faibles rendements et tantôt à la réduction de la superficie récoltée, qui sont probablement dus en majeure partie, aux intempéries.

Figure 7 : Production de manioc et de riz au Nigéria



Source : FAOSTAT.

**Rentabilité des exploitations agricoles.** En général, le manioc et le riz sont tous deux cultivés en utilisant relativement peu d'engrais et au moyen de peu de dépenses pour les semences améliorées ou les plants. Par conséquent, les rendements sont faibles et le coût de la main d'œuvre de ces deux cultures représente plus de 80 pour cent des frais agricoles (Liverpool, 2006). De faibles rendements n'impliquent pas nécessairement une rentabilité faible elle aussi, car la culture

extensive peut s'avérer plus profitable, si des terres sont disponibles et si le coût des intrants et de la main d'œuvre est élevé. Or, évaluer la rentabilité des cultures peut être compliqué. Une simple analyse des marges agricoles aux prix actuels semble indiquer que le manioc est généralement rentable pour les agriculteurs engagés dans un programme de « plantations satellites » dans le cadre d'un projet Nestlé/IAT au sud du Nigéria. La rentabilité dépend toutefois des



rendements et du prix, (Ojiako et al., 2018), mais elle est plus élevée pendant les années de bons prix, et chez les agriculteurs qui utilisent des méthodes améliorées. Cette conclusion suggère que les perspectives de production du manioc sont plus productives que ne l'ont fait entendre les interviews avec les parties prenantes, qui indiquaient que la production de manioc continuerait de s'essouffler en l'absence d'aide publique plus active. Il est possible que le pessimisme actuel reflète en particulier les prix bas actuels par rapport à ceux utilisés dans le document, ce qui souligne l'importance de réaliser une analyse de rentabilité dans le contexte de l'évolution probable des futurs prix des cultures.

Une évaluation récente de la rentabilité de la culture du riz dans l'État d'Osun, au Nigéria, semble indiquer que la culture du riz bénéficie d'un certain degré de protection, quoique moins élevé que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, étant donné le coût élevé des droits à l'importation (Kassali &

Jimoh, 2018). Le document conclut que la culture de variétés améliorées de riz procure des avantages nets, à la fois aux agriculteurs et à la société dans son ensemble. Selon le document, ces avantages nets sont élevés si les variétés améliorées de riz sont cultivées, et faibles s'il s'agit des variétés locales. L'évaluation a eu recours à une matrice d'analyse des politiques tenant compte des incitations tout au long de la chaîne de valeur, ce qui aide à isoler les effets potentiels des politiques publiques qui altèrent temporairement les prix.

Le Tableau 2 présente les principales contraintes de production de manioc au Nigéria et montre qu'elles sont réparties sur un large éventail de facteurs. Cette situation indique que l'aide à la culture du manioc doit aborder une série de questions, notamment la rentabilité sous-jacente de la culture, étant donné les conditions actuelles du marché.

**Tableau 2 :** Contraintes s'exerçant sur les producteurs de manioc au Nigéria et stratégies d'adaptation

Contraintes	Stratégies d'adaptation
Invasion des cultures par des insectes	Chercher des fonds pour acheter assez de produits chimiques à appliquer
Manque de machines agricoles	Embaucher de la main-d'œuvre à bon marché
Manque de ressources financières pour acheter des intrants	Réunir des fonds par des ventes
Faible rendement	Utilisation de produits chimiques
	Générer des revenus pour entretenir l'équipement
Machines inappropriées pour transformer	Méthode locale
Coût élevé de transformation	Transformation sur l'exploitation agricole
Manque de mobilité pour sortir le manioc	
Insuffisance ou manque de bois à brûler	Aller chercher assez de bois à brûler
Faible prix des produits	Adaptation aux prix du marché
Mauvais réseau routier	Trouver d'autres routes qui sont généralement plus longues
Coût élevé de transport pour se rendre au marché	Utilisation de cyclistes

Source : Coulibaly et al. (2014).

**Recherche et vulgarisation.** Le riz et le manioc figurent en bonne place au sein de la politique agricole et sont des cultures essentielles au sein de la recherche ordinaire et de la vulgarisation. L'aide à la recherche et à la vulgarisation réside également au cœur des quatre principaux projets examinés dans le cadre de cette étude de cas. L'ATASP-1 a l'avantage d'être mis en œuvre par l'IIAT, AfricaRice et l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), qui font partie du réseau GCRAI de centres internationaux de recherche agricole (CIRA), et ont ainsi accès aux dernières méthodes. L'examen à mi-parcours de l'ATASP-1 a souligné ce point comme une force du programme (voir Encadré 3).

Les parties prenantes interviewées ont indiqué qu'il existe des programmes de vulgarisation et que les agriculteurs bénéficient de subventions pour les engrais, mais que les rendements restent bas au Nigéria par rapport à l'Asie, aussi bien pour le riz que pour le manioc. La commercialisation pose problème dans le cas du manioc, car après sa récolte, il commence à se décomposer au bout de 24 heures, ce qui signifie que les contraintes de transport sont déterminantes.

**Le financement octroyé aux exploitants agricoles.** L'accès au crédit est souvent cité comme une contrainte pour les petits exploitants agricoles. Dans une certaine mesure, cette situation reflète les difficultés auxquelles les agriculteurs sont confrontés lorsqu'ils doivent fournir des garanties pour obtenir un prêt et l'imprévisibilité inhérente des rendements et des revenus. Toutefois, dans le cas du manioc en particulier, cela peut également refléter des difficultés sous-jacentes à la rentabilité des petites exploitations agricoles, compte tenu des conditions actuelles du marché. Les interviews menées auprès des parties prenantes ont révélé que les expériences des producteurs avec les services financiers sont difficiles. On observe des initiatives en matière d'assurance agricole ; mais

elles ne sont pas appréciées des agriculteurs, même si le gouvernement paie les primes. Par ailleurs, les agriculteurs sont encouragés à rejoindre des coopératives pour les aider au niveau des services financiers, mais ces dernières rencontrent souvent un succès limité. Certains agriculteurs et transformateurs ont accès aux financements pour une durée limitée, par le biais de projets. Les taux d'intérêt sont cependant élevés car les petits exploitants agricoles ont la réputation de souvent connaître des défauts de paiement, soit parce qu'ils sont peu formés en matière de finance, soit parce qu'ils ne sont simplement pas en mesure d'effectuer les remboursements les années de mauvaise récolte. Les grands exploitants agricoles et transformateurs obtiennent plus facilement des crédits officiels.

**Infrastructures publiques.** La plupart des évaluations des contraintes s'exerçant sur les exploitants agricoles rapportent que les mauvaises conditions de transports en zone rurale constituent un frein majeur pour les agriculteurs cherchant à commercialiser les excédents de leurs cultures. Des transports locaux limités impliquent non seulement que les coûts directs sont accrus, mais aussi que les négociants sont moins disposés à venir visiter l'exploitation, les informations sur les marchés sont plus limitées et les options de circuit de commercialisation des agriculteurs sont très restreintes, ce qui diminue fortement leur aptitude à négocier. Du point de vue des négociants, le coût à payer pour atteindre les agriculteurs augmente, de même que les risques de retards et l'incertitude quant à la qualité et l'ampleur des achats de produits. Pour ces raisons, l'ATASP-1 et le projet APPEALS consacrent des fonds considérables aux infrastructures rurales, fonds qui reviennent principalement aux routes rurales et à l'amélioration de l'accès au marché, et dont certains servent même à appuyer les infrastructures communautaires en général.

### Encadré 3 : L'ATASP-1

La Phase 1 du Programme d'appui à l'agenda pour la transformation de l'agriculture (ATASP-1) qui a commencé en 2015 est d'une valeur totale de 179 millions USD (IIAT, 2018). Ce programme vise à aider le Programme pour la transformation de l'agriculture (ATA) à accroître les revenus et l'emploi par le biais des CV agricoles, et à accroître l'approvisionnement alimentaire national ainsi que la diversification économique. Le projet œuvre principalement dans 200 communautés rurales, dans quatre zones de transformation de cultures vivrières de base, réparties dans sept États, en mettant l'accent sur les CV du manioc, du riz et du sorgho. L'ATASP-1 comporte trois composantes principales.

- **Le développement des infrastructures** (69 pour cent du budget) inclut l'irrigation, les routes rurales, les écoles et les cliniques, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et les structures du marché et de la transformation. Il est mis en œuvre par l'Unité nationale d'exécution des programmes.
- **Le DCV des produits de base** (16 pour cent du budget) inclut les capacités institutionnelles, les capacités des agriculteurs, des formations en technologies et en gestion d'entreprise, des services financiers, la vulgarisation, des formations au traitement après-récolte et la transformation, des formations en hygiène et nutrition, les systèmes d'information sur le marché, la promotion des investissements et l'emploi des jeunes/des femmes. Le DCV pour le manioc est géré par l'IIAT, par AfricaRice pour le riz et par l'ICRISAT pour le sorgho.
- **La gestion de programme** (15 pour cent du budget) assure la mise en œuvre et le S&E.

L'ATASP-1 a récemment fait l'objet d'une revue à mi-parcours (RMP), qui a mis en exergue la réussite remarquable de la deuxième composante du DCV. Les rendements de manioc entre 2015 et 2017 ont augmenté de 72 pour cent avec une production annuelle supplémentaire de 174 millions NGN (presque 0,5 million USD). On a également noté une hausse considérable de la superficie des cultures de riz et de leur rendement, produisant 12,6 milliards NGN supplémentaires (35 millions USD) chaque année. Pareillement, les rendements du sorgho ont augmenté de 51 pour cent, avec une production s'élevant à 9,7 milliards NGN supplémentaires (27 millions USD) par an. Ces chiffres indiquent que l'ATASP est en voie d'atteindre les taux de rendement économique élevés estimés (c.-à-d. 29,7 pour cent). Cette réussite est d'autant plus évidente au vu de l'établissement de fermes de démonstration, de groupements (ou pôles) de production et de plateformes d'innovation, de centres de formation de la jeunesse, de structures de recherche améliorées, du retour à la vie d'une grande usine de transformation du manioc, de la construction de plusieurs structures communautaires de transformation des trois cultures en question, et de l'appui obtenu en faveur des structures d'ateliers. Près de 16 000 personnes ont reçu une formation en agro-industrie et entrepreneuriat. L'ATASP a facilité les contacts entre agriculteurs et négociants, en aidant les agriculteurs à trouver des marchés et en aidant les entreprises de transformation à instaurer avec les agriculteurs des chaînes d'approvisionnement fiables. Des partenariats ont été établis avec d'autres programmes, comme l'ABP, financé par la BCN et appuyé par l'ERGP. La RMP a conclu que la durabilité de la réussite du projet nécessitait une collaboration continue entre les activités des infrastructures et de la CV, ainsi qu'une forte attention soutenue sur le développement commercial, afin de renforcer la confiance et les partenariats entre les acteurs de la CV.

#### Encadré 4 : Le PDCV

Le Programme de développement de la chaîne de valeur (PDCV) est un partenariat établi entre le gouvernement du Nigéria et le FIDA, avec un budget total de 218 millions USD. Il vise à réduire la pauvreté grâce à une approche axée sur les entreprises et le marché, afin de soutenir les petits exploitants agricoles et les transformateurs, et ce, en mettant l'accent sur la rentabilité ; l'accès à des marchés fiables ; l'ajout de valeur par la transformation ; et, la création de groupes/pôles de producteurs pour mieux répondre à la demande du marché (FIDA, 2012). Le PDCV se concentre sur les liens et partenariats du marché, en particulier avec Olam International, une grande entreprise privée œuvrant à la transformation et à l'exportation de produits agricoles.

Le PDCV travaille actuellement sur le riz et le manioc dans six états, mais trois autres seront bientôt ajoutés. En ce qui concerne le manioc, le PDCV cherche à aider les agriculteurs à accéder aux créneaux commerciaux. Il collabore avec 53 000 agriculteurs et couvre la production, la transformation et la commercialisation. Il adopte une approche de partenariats public-privé-producteurs (4P), incluant le partage de coûts entre tous les partenaires et l'utilisation d'un forum d'alliances communautaires (Community Alliance Forum – CAF) pour tous les partenaires, qui se concentre sur les informations sur les marchés, le partage des connaissances et les négociations commerciales.

La RMP a trouvé que le PDCV était sur la bonne voie, et sur la base de cette performance positive, il est prévu de le poursuivre en incluant d'autres partenaires du secteur privé, et des discussions sont actuellement en cours pour se mettre en relation avec la Banque africaine de développement (BAD). Par ailleurs, la RMP a identifié plusieurs défis, notamment la faiblesse des associations paysannes, la dépendance excessive des agriculteurs vis-à-vis des subventions de contrepartie, les créneaux commerciaux limités du manioc, le partage de connaissances incomplètes, la forte demande d'aménagement du territoire, les conflits entre agriculteurs et gardiens de troupeaux dans certaines zones et les retards de financement de contrepartie du gouvernement (FIDA, 2018). Ces défis seront relevés par la gestion future du projet.

# 6

## Coordination



**Stratégie.** Les deux principaux documents de stratégie concernant le développement agricole sont le Plan de redressement et de croissance économiques (ERGP) et la politique de promotion de l'agriculture (PPA) 2016–2020, qui s'appuie sur l'ancien Programme pour la transformation de l'agriculture (ATA). Le riz et le manioc sont des cultures prioritaires dans ces deux stratégies.

**Échelonnement des politiques.** Un programme de DCV bien coordonné doit se faire une idée de l'équilibre et de l'échelonnement de toutes les politiques potentielles, y compris la recherche/la vulgarisation, les infrastructures publiques et le large éventail de politiques de développement de marché qui caractérisent les programmes de DCV. Dans une certaine mesure, toutes les politiques dépendent des progrès réalisés par les autres politiques, de sorte qu'aucune contrainte unique de la CV ne la freine particulièrement. Il faut noter toutefois que selon les enseignements tirés de programmes de DCV, couvrir trop de politiques à la fois impose une charge au programme et diminue son efficacité (FIDA, 2014). Il convient normalement de donner priorité aux politiques qui abordent les contraintes jugées comme les plus préoccupantes.

Les interviews des informateurs clés semblaient indiquer que même s'il existe des problèmes au niveau de la production (par ex., l'accès à des plants de manioc de qualité), les capacités limitées en ce qui concerne la transformation sont perçues comme cruciales dans le contexte du riz et du manioc. Ce problème est lié à l'environnement économique, mais aussi aux conditions du marché et au manque de prévisibilité des prix. S'agissant du riz, les prix sont influencés par la concurrence des importations, et dans le cas du

manioc, le cycle de « saturation » de trois ans entraîne l'instabilité des prix. Bien qu'il soit le premier producteur de manioc au monde, le Nigéria souffre également de la concurrence des féculents importés à bas prix. Ainsi, l'accès au financement est difficile car la rentabilité de la production et de la transformation est difficile à assurer.

**Répartition des bénéfices des incitations.** Les incitations offertes aux producteurs et aux transformateurs (par ex., les subventions aux intrants et le soutien aux services financiers) peuvent améliorer les marges au sein de la chaîne de valeur nationale. La mesure dans laquelle les bénéfices de ces incitations sont partagés entre les acteurs de la CV dépendra 1) des politiques, à savoir si elles ciblent des acteurs précis (comme les agriculteurs ou les transformateurs) ; et, 2) du poids relatif des acteurs sur le marché, notamment la mesure dans laquelle certains acteurs peuvent dominer le marché.

Les parties prenantes interviewées ont indiqué qu'il existe des associations d'entreprises, mais des problèmes fondamentaux découlent de la faiblesse et de la variabilité des prix du riz et du manioc ; il est ainsi difficile de justifier des investissements à long terme dans la production et la transformation. On observe une bonne coordination entre les partenaires du développement et le secteur privé, et les projets réussissent souvent, mais uniquement à court terme. Le ministère de l'Agriculture et du développement rural (FMARD) agit à titre de coordinateur des activités du gouvernement ; la coordination entre les niveaux fédéral et étatique est bonne, et les Projets de développement agricole jouent un rôle important et constituent le contact principal des agriculteurs.

## Encadré 5 : APPEALS

Le projet d'appui à la transformation, au renforcement de la productivité et à l'amélioration des moyens de subsistance (Agro-Processing, Productivity Enhancement and Livelihood Improvement Support Project ou APPEALS) a été lancé en 2017 avec des fonds de la Banque mondiale s'élevant à 200 millions USD (Banque mondiale, 2017). Le budget vise à améliorer la productivité des petits et moyens exploitants agricoles, et à améliorer la valeur ajoutée par le biais de la CV. APPEALS appuie diverses cultures, tout en se concentrant en particulier sur le riz, le maïs, le manioc, le blé, le cacao et la noix de cajou, outre l'horticulture, la volaille et l'aquaculture. Ce projet comporte cinq composantes, qui s'alignent sur les domaines thématiques de l'APP, à savoir la productivité, les investissements privés et le réalignement du FMARD.

- **La production et la productivité** (40 millions USD), notamment les alliances commerciales et les programmes « de plantations satellites », les démonstrations technologiques et les subventions de contrepartie pour l'adoption de technologies.
- **La transformation** (92 millions USD), notamment l'autonomisation des femmes et de la jeunesse, le regroupement des produits de base et la transformation artisanale, et le développement de marché ainsi que les liens avec les services aux entreprises.
- **Les infrastructures de groupements** (ou pôles) agro-industriels (40 millions USD notamment pour améliorer l'accès et les services publics.
- **La vulgarisation** (10,5 millions USD), notamment le renforcement des capacités, l'assistance technique et les communications.
- **La gestion de projet** (17,5 millions USD).

L'appréciation économique a semblé indiquer que le projet APPEALS pourrait atteindre des taux de rentabilité économique exceptionnellement élevés, notamment 48 pour cent pour le riz et 49 pour cent pour le manioc. Elle a également mené une analyse de la rentabilité financière des cultures, qui a indiqué que les CV complètes du riz et du manioc seraient très rentables. Pour ce qui est du riz, ce résultat reflète le haut niveau de protection commerciale. En revanche, étant donné les prix actuels, ce résultat est surprenant dans le cas du manioc, mais il reflète peut-être des prix enflés pendant la période de l'appréciation. Cette dernière a identifié plusieurs domaines de « risque considérable » du projet, comme l'instabilité des politiques économiques et sectorielles ainsi que des capacités institutionnelles.



*Un programme de DCV bien coordonné doit se faire une idée de l'équilibre et de l'échelonnement de toutes les politiques potentielles, y compris la recherche/la vulgarisation, les infrastructures publiques et le large éventail de politiques de développement de marché qui caractérisent les programmes de DCV*



# 7

## Enseignements tirés et principales questions du Dialogue



**Soutien au marché du manioc.** Cette étude de cas semble indiquer que les CV du riz et du manioc sont viables, mais qu'elles présentent des défis, surtout celle du manioc. Elles sont toutes deux sujettes à la variabilité des prix, le riz étant affecté par les cours mondiaux et le manioc par des « cycles de saturation » au niveau local. Par exemple, 2019 semble être une année où les prix du manioc sont particulièrement bas, et où le marché, en dehors de la consommation locale, s'avère donc être fortement au ralenti.

- Existe-t-il des politiques de gestion des prix du manioc qui pourraient être efficaces sans entraîner de dépendance vis-à-vis des subventions ? L'intervention directe est-elle pratique ?
- Quels seraient les avantages et inconvénients de facturer des tarifs à l'importation sur les produits contenant de l'amidon (ou produits amylicés) qui font concurrence au manioc ?
- Est-ce que des politiques pourraient être adoptées afin de renforcer l'intégration verticale entre les producteurs et les transformateurs de manioc ?
- Existe-t-il des options pour la transformation rentable à l'échelle industrielle du manioc afin de fournir un prix-plancher de marché ?

**Politique régionale.** Les CV du riz et du manioc sont affectées par le commerce transfrontalier. Les prix du riz sont réduits en raison des importations et les marchés de manioc sont renforcés par des possibilités d'exportation.

- Y a-t-il des possibilités de collaboration régionale accrue afin d'harmoniser les politiques commerciales au sein de la région ouest-africaine et avec le reste du monde ?
- Quels produits seraient prioritaires à cet égard (par ex., les engrais, le riz, le manioc transformé) ?
- Est-ce que de grandes entreprises agroalimentaires exercent des activités transnationales, qui pourraient permettre une collaboration au DCV (par ex., des programmes de plantations satellites, des informations sur la commercialisation, des services aux entreprises, la transformation artisanale) ?

**Les Programme « de plantations satellites ».** Plusieurs programmes (comme l'ERGP, le PDCV et l'APPEALS) s'appuient sur des programmes de plantations satellites pour promouvoir l'intégration des petits producteurs aux marchés. L'agriculture contractuelle a été critiquée comme rendant les petits exploitants agricoles vulnérables aux exploitations commerciales. En théorie, les associations paysannes procurent un pouvoir accru sur les marchés aux agriculteurs, mais ces dernières ne se sont pas suffisamment développées pour devenir des intervenantes commerciales majeures au Nigeria.

- Comment les programmes « de plantations satellites » peuvent-ils garantir que les petits exploitants reçoivent un prix équitable pour leurs récoltes ?
- Les grandes entreprises agroalimentaires s'intéressent-elles de manière plus active au rôle de ces programmes pour sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement ?
- Comment les associations paysannes peuvent-elles devenir plus efficaces sur le plan commercial ?
- e commerce équitable, les labels produits d'origine locale, la responsabilité sociale des entreprises et l'investissement éthique seraient-ils pertinents pour le marché nigérian ?

**Services aux entreprises.** Les expériences de l'aide publique apportée aux services aux entreprises se multiplient ; celles-ci comprennent la formation en gestion d'entreprise, l'aide au réseautage commercial et la médiation au cours de l'application des contrats.

- Quels sont les modèles d'aide publique les plus prometteurs aux services aux entreprises ?

**Infrastructures.** Certains programmes qui adoptent une ACV affectent la majorité des fonds aux infrastructures, notamment aux routes rurales.

- Dans un programme de DCV, quels sont les aspects dont vous tiendrez-compte pour déterminer le juste équilibre de financement entre les infrastructures et le soutien plus direct au développement d'entreprises/de marchés ?
- Comment cet équilibre est-il estimé et protégé ?
- Comment vous assurez-vous que l'investissement dans les routes rurales est ciblé là où il a le plus grand impact sur le DCV ?

**Partenariats.** Tous les programmes examinés ont des méthodes de promotion de partenariats entre les exploitants agricoles, les entreprises et les gouvernements.

- Quels sont les éléments essentiels d'un partenariat réussi ?
- Quelle est l'étendue exacte des activités d'un partenariat (par ex., des informations sur les marchés, le partage des connaissances, les négociations, le lobbying) ?

**Partenaires internationaux.** Trois des quatre grands programmes de DCV sont financés principalement par les partenaires du développement et le quatrième (ERGP) par le gouvernement.

- Quelles sont les implications d'un financement des programmes de DCV « par les partenaires du développement » contre « par le gouvernement », pour l'appropriation et l'efficacité ?
- Les projets gouvernementaux sont-ils susceptibles de provoquer le changement institutionnel autonome ?
- Les projets internationaux ont-ils accès à des compétences différentes ?

## Références

- Banque centrale du Nigéria (2016) *Anchor Borrowers' Programme Guidelines*. Disponible à : <https://www.cbn.gov.ng/Out/2017/DFD/Anchor%20Borrowers%20Programme%20Guidelines%20-DEC%20%202016.pdf> [consulté le 17 mars 2019].
- Banque mondiale (2017) APPEALS project appraisal document. Disponible à : <http://documents.worldbank.org/curated/en/975301490493660427/pdf/Nigeria-PAD-03062017.pdf> [consulté le 17 mars 2019].
- Coulibaly O, Arinloye AD, Faye M & Abdoulaye T (2014) *Regional cassava value chains analysis in West Africa: Case study of Nigeria*. PPAO/WAAPP Case Study.
- Dorosh PA & Malek M (2016) Rice imports, prices and challenges for trade policy in Nigeria. In IFPRI *The Nigerian rice economy: Policy options for transforming production, marketing and trade*. Disponible à : <http://www.ifpri.org/publication/nigerian-rice-economy-policy-options-transforming-production-marketing-and-trade> [consulté le 16 mars 2019].
- Fukayode S, Omotesho O & Omoniwa AE (2010) *Economic analysis of rice consumption patterns in Nigeria*. Disponible à : [http://jast-old.modares.ac.ir/article\\_4360\\_55e02044bfae1d7f36de6a826ed51641.pdf](http://jast-old.modares.ac.ir/article_4360_55e02044bfae1d7f36de6a826ed51641.pdf) [consulté le 16 mars 2019].
- Gaffney A, Kpaka C, Slakio E & Anderson CL (2012) *Cassava integrated value chain*. Evans School Policy Analysis and Research Brief N° 223.
- FIDA (Fonds international de développement agricole) (2012) VCDP programme design document.
- FIDA (2014) How to do commodity value chain development projects. Disponible à : <https://www.ifad.org/documents/38714170/40311826/Commodity+value+chain+development+projects.pdf/504a1102-7bc7-47e8-a46c-003333fe9335> [consulté le 17 mars 2019].
- FIDA (2018) *VCDP mid-term review*. Disponible à : <https://www.ifad.org/en/document-detail/asset/40784385> [consulté le 17 mars 2019].
- IIAT (Institut international pour l'agriculture tropicale) (2018) *ATASP-1 Mid-term review report (juillet 2015–décembre 2017)*.
- Johnson ME, Takeshima H & Gyimah-Brempong K (2013) *Assessing the potential and policy alternatives for achieving rice competitiveness and growth in Nigeria*. Documents de discussions n° 1301 de l'IFPRI, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).
- Kassali R & Jimoh L (2018) Competitiveness in rice production in Osun State, Nigeria: The Policy Analysis Matrix approach. *Journal of Agribusiness and Rural Development* 48(2): 129–136.
- Liverpool S (2006) *A commodity value chain analysis of rice, cassava and maize production in Nigeria*. Présentation PowerPoint lors de l'atelier des parties prenantes de l'IFPRI intitulé «Developing Evidence for Agricultural and Rural Development Development Policies Policies and Strategies Strategies in Nigeria», Abuja, le 20 mai.
- Memfi NM (2015) Challenges, opportunities and the way forward in the twenty-first century. In Vubo EY (ed.) *Environment, agriculture and cross-border migrations*. Dakar : Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA).
- Ojiako I, Tarawali G, Okechukwu R, Chianu J, Ezedinma C & Edet M (2018) *Profitability of cassava production: Comparing the actual and potential returns on investment among smallholders in Southern Nigeria*. Disponible à : <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/97563> [consulté le 17 mars 2019].
- Pemandu (2018) *Agriculture and Transportation Workstream: Extract of lab report for private sector outgrower support scheme*.
- Pernechele V, Balie J & Ghins L (2018) *Agricultural policy incentives in sub-Saharan Africa in the last decade (2005–2016)*. Suivi et analyse des politiques agricoles et alimentaires, Étude de synthèse. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Disponible à : <http://www.fao.org/3/i8997EN/i8997en.pdf> [consulté le 11 mars 2019].
- PIND (Partnership Initiatives in the Niger Delta) (2011) *A report on cassava value chain analysis in the Niger Delta*. Disponible à : <https://www.ndpifoundation.org/wp-content/uploads/2018/09/Cassava-Value-Chain-Analysis.pdf> [consulté le 16 mars 2019].